

SOUTENANCE DE THÈSE

Madame Selin GELARD

soutiendra, en vue de l'obtention du grade de docteur en droit,
sa thèse intitulée :

***« Le placement et le traitement de l'enfant dans un
établissement psychiatrique (art. 314b CC).
Analyse de lege lata et ferenda à la lumière des droits
humains (CDPH, CDE, CEDH et CEDHB) »***

**Vendredi 2 décembre 2022 – 14h15
Salle 3050 - UNI MAIL**

Le jury de thèse est composé de :

- M. Walter BOENTE, professeur à la Faculté de droit, Université de Zürich ;
- Mme Michelle COTTIER, professeure à la Faculté de droit, Université de Genève (directrice de thèse) ;
- M. Michel HOTTELIER, professeur à la Faculté de droit, Université de Genève (préside la soutenance) ;
- Mme Marie-Laure PAPAUX VAN DELDEN, professeure à la Faculté de droit, Université de Genève.

Distribution :

- Membres de la Faculté
- Service de presse et d'information
- Espace administratif des étudiant-e-s

La séance est publique